

8. Domaine de compétences par thème
8.9 - Culture

N° 50-2024

DECISION DU MAIRE

Application de nouveaux tarifs au musée Alfred-Canel à compter du 23 février 2024

Le maire de la ville de PONT-AUDEMER,

VU l'article L.2122-22 du Code des collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n°101 en date du 14 décembre 2022, portant délégation au Maire,

VU la décision du Maire n°22-2024 portant sur l'application de nouveaux tarifs à compter du 1^{er} février 2024

Considérant que le musée Canel a la possibilité de proposer à la vente de nouveaux produits en lien avec les expositions temporaires et les collections permanentes.

Considérant le développement de l'offre des produits de la boutique en vente au musée Alfred-Canel,

Considérant la nécessité de fixer un prix de vente pour la papeterie en lien avec le thème des collections du musée précité,

DECIDE d'appliquer les tarifs suivants vendus dans la boutique du musée Alfred-Canel à compter du 23 février 2024:

CV cahier illustré	6,50 €
CT carnet de note	4,00 €
CM cahier imagier	6,50 €
LS cahier de listes	6,50 €
AR coloriage art book	6,50 €
AC affiche à colorier	6,50 €
SY stylo	3,50 €
TL tissu à lunettes	4,80 €
CP carnet de notes	4,00 €

Fait à Pont-Audemer, le 23 Février 2024

Le Maire



Alexis DARMOIS

